



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité

Question écrite n° 65922

Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du numérique, sur la création d'un rescrit en matière de données personnelles. Dans son étude « numérique et droits fondamentaux » publiée en septembre 2014, le Conseil d'État recommande (proposition n° 14) la mise en place d'un tel rescrit, auprès de la CNIL, qui pourrait recevoir la qualification de « certificat de conformité ». Il souhaite connaître sa position sur cette recommandation qui demanderait une modification législative.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65922

Rubrique : Informatique

Ministère interrogé : Numérique

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 octobre 2014](#), page 8374

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)